



En qualité d'élus CFE-CGC Orange au CSE de la DOGSE, nous désirons exposer clairement notre position vis-à-vis des élections du secrétaire et du trésorier du CSE, tout en apportant des précisions sur notre approche en matière de gestion des budgets dédiés aux Activités Sociales et Culturelles (ASC) et à la Restauration Collective.

Election du secrétaire du CSE

À la suite de notre succès aux élections CSE, la CFE-CGC Orange a obtenu la première place avec presque 24 % des suffrages exprimés, conférant ainsi à notre organisation syndicale le droit légitime au poste de secrétaire du CSE. Néanmoins, **aucune autre organisation syndicale ne souhaite participer à une majorité de gestion pour la mise en place de notre programme ASC.** Ne pouvant gérer seuls le CSE, nous avons décliné cette charge.

Notre position reflète notre engagement en faveur d'une gestion transparente et rigoureuse, permettant de redistribuer 99% du budget alloué par l'entreprise pour les ASC et la Restauration Collective, grâce à des frais réduits et un mécanisme efficace administré par des représentants CFE-CGC Orange élus au CSE.

Par ailleurs, nous simplifions les procédures pour les salariés en éliminant l'impératif de fournir une déclaration d'impôt. Les droits sont octroyés de manière immédiate et automatique, en fonction de votre classification et de vos enfants inscrits sur le livret de famille, indépendamment de leur statut fiscal.

En résumé, nos décisions sont guidées par nos convictions et notre engagement envers une politique sociale équitable. Cette politique, par ailleurs plébiscitée par les salariés ne fait pas l'unanimité.



Effectivement, les autres organisations syndicales continuent de s'opposer et rejettent l'accord de gestion qui aurait permis la mise en œuvre de notre budget pour les Activités Sociales et Culturelles ainsi que la Restauration Collective. Dans ce contexte, les représentants élus de la CFE-CGC Orange ont choisi de ne pas occuper le poste de secrétaire. Malgré cela, nous restons ouverts au dialogue et à la collaboration avec les autres organisations syndicales afin de trouver des solutions constructives pour assurer le bon fonctionnement de cette instance.

Election du trésorier du CSE

Concernant la désignation du trésorier, le poste revenait de fait à la CFDT. La candidature a donc été entérinée par un vote majoritaire.

